

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

4^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1866

MONNAIES DE MACON.

PLANCHE XII.

§ 1.

En 1860, M. Robert a donné aux lecteurs de la *Revue numismatique française* une description des monnaies de Mâcon, provenant des collections de mon excellent ami et maître, M. Lacroix. De nouvelles découvertes et quelques acquisitions faites depuis cette époque me permettent à présent de combler les lacunes laissées par M. Robert et d'ajouter des types nouveaux à la monographie de cette ville.

Parmi les pièces que nous publions aujourd'hui, il en est une capitale, c'est l'obole de Robert, roi de France, trouvée à Flacé-lès-Mâcon. En 1861, un vieux pan de muraille, situé derrière l'église de ce petit village, et qui datait peut-être de l'époque du bon roi, à en juger par sa vétusté, s'écroula tout à coup, laissant échapper dans sa chute le trésor que ses flancs recélaient depuis tant de siècles.

En effet, au milieu des décombres de ce mur, plusieurs fois séculaire, on trouva pêle-mêle :

16 oboles de Robert (996-1031);

25 deniers de Langres, au nom de Louis;

5 oboles;

12 deniers avec noms OTO et LVDOVICVS;

4 oboles d'Henri l'Oiseleur, pour Verdun;

Enfin une cinquantaine de deniers larges et minces frappés outre Rhin.

Ces dernières pièces sont complètement indéchiffrables, les coins n'ayant porté que sur le milieu des flancs. Elles présentent, d'un côté, une croix cantonnée, et, de l'autre, un temple.

§ 2.

MONNAIE MÉROVINGIENNE.

Buste à droite; la tête ceinte d'un diadème de perles; autour, légende indéchiffrable, dans laquelle on semble, cependant, distinguer les rudiments du nom de Mâcon.

Rev. Grand monogramme, dans lequel on trouve les lettres MATCO.

Triens, or. Pl. XII, n° 4.

Ce triens est anciennement connu : il fut trouvé sous le pont de Mâcon, vers l'année 1846, et, à l'époque où M. Robert décrivait les monnaies de cette ville, il faisait partie de ma collection. L'auteur de la notice, ne sachant à quelle cité attribuer cette pièce, s'est abstenu de la publier. C'est un tort; il est toujours bon de faire connaître les monuments nouveaux. D'autres numismates eussent peut-être résolu le problème qui a arrêté M. Robert : d'autant plus que ce triens, s'il n'est pas de Mâcon, est au moins du département de Saône-et-Loire. Sa fabrication l'indique et une seule autre ville peut le revendiquer : Chalon-sur-Saône.

La légende se termine-t-elle par ONE FET ou par NNOFIT? Là est la question. J'avoue que je suis fort embarrassé pour y répondre et qu'il y aura toujours pour moi incertitude sur l'origine de ce triens. Je voudrais partager l'opinion de M. le vicomte de Ponton d'Amécourt qui a décrit cette pièce, en l'attribuant positivement à la ville de Mâcon, mais, dans le doute, je préfère m'abstenir.

§ 3.

MONNAIE CARLOVINGIENNE.



Charlemagne. ✠ CARLVS REX. Croix cantonnée de croissant.

Rev. ✠ MATISCONCI, dans le champ un M et un A.

Denier argent, poids 4 gr. 45.

M. Robert a compris dans sa notice sur les monnaies de Mâcon une pièce à peu près semblable et il voit dans ce monogramme une croix treflée, c'est-à-dire un accident monétaire. Assurément c'est une erreur. Ce nouveau denier, que j'ai sous les yeux, est d'une date antérieure à celui publié; il nous montre parfaitement deux lettres adossées sans doute les deux premières du nom de la ville; malgré toute notre bonne volonté, nous ne pouvons aussi, comme M. Poey-d'Avant, voir dans ces deux lettres une dégénérescence du chrisme.

Le type de cette nouvelle monnaie a certainement été créé par Charlemagne, et, puisque nous donnons cette pièce comme une immobilisation, c'est donc à cet empereur que nous devons la classer, malgré sa fabrique qui est postérieure.

§ 4.

OTTE GUILLAUME, COMTE DE BOURGOGNE (995-1027).

✠ OTO COMICO, dans le champ une croix.

Rev. ✠ LODOVICVS, dans le champ SC.

Denier argent, poids 1 gr. 40. Pl. XII, n° 2.

Douze de ces deniers se trouvaient dans la découverte de Flacé; appartiennent-ils bien à Mâcon? Leur fabrication semble l'indiquer, mais l'absence complète de nom de lieu ouvre le champ aux suppositions et fait de ces nouvelles pièces une énigme, un nœud gordien qui ne sera, je le crains bien, tranché qu'avec l'aide de nouvelles découvertes.

L'attribution faite à Otte Guillaume pourrait être aussi justement réfutée; quant au nom de Louis, il ne faut, je crois, y voir qu'une immobilisation de type ou de légende.

M. Fillon (catalogue Rousseau, n° 758, pl. IV, n° 6), attribue également à Mâcon et à Oton une monnaie dont l'aspect indique une fabrique trop rapprochée des bords du Rhin pour qu'elle puisse appartenir à Mâcon. Cette pièce porte au droit: O . . T . . T . . O; au revers, MVSINOIII; dans le champ, un II; rien dans cette légende ne rappelle la cité mâonnaise.

C'est sans doute le dessin donné par M. Robert (*Revue numismatique française*, pl. XIX, n° 8), qui a induit en

erreur mon savant ami. Mais le denier publié par M. Robert pourrait bien lui aussi ne pas appartenir à Mâcon ; si la légende **MTSCONVS** laisse légèrement supposer cette origine, la fabrication de ce denier en indique peut-être une autre.

La pièce donnée par M. B. Fillon pourrait appartenir à Mulhouse, ville voisine du Rhin. Je serai heureux de connaître sur ce point l'opinion des numismates alsaciens.

§ 5.

ROBERT II (996-1031).

✠ **ROT : BER : TVS** ; dans le champ, un grand R entouré de trois points.

Rev. ✠ **MATISCONVM** (N et V sont liés) ; dans le champ, une croix.

Obole d'argent, poids gr. 0.45. Pl. XII, n° 3.

La lacune la plus difficile à combler dans la série des monnaies françaises est sans contredit celle de Robert ; un très-petit nombre de collections privées ou publiques ont le bonheur de posséder des monuments de ce roi.

J'ai sous les yeux les noms de tous les possesseurs de ces nouvelles oboles ; je ne crois pas être indiscret en les nommant ici. C'est une petite statistique qui a son intérêt, car elle nous fait connaître les professions dans lesquelles on rencontre le plus d'hommes s'occupant d'archéologie et particulièrement de numismatique.

Ces heureux propriétaires sont :

1° M. Colson, médecin, à Noyon.

- 2° MM. Desnoyer, chanoine, à Orléans.
- 3° Gariel, rentier, à Paris.
- 4° Lacroix, pharmacien, à Mâcon.
- 5° Martelet, ingénieur des mines.
- 6° Vernier, banquier, à Roubaix.

A ces noms, nous devons ajouter le cabinet des médailles de Marseille; malgré sa date récente, ce cabinet a déjà pris rang parmi les collections célèbres, grâce à l'intelligence et à l'activité déployées par MM. Carpentin et Laugier qui, tous deux, cherchent et ne laissent jamais échapper l'occasion d'enrichir leurs collections de monuments nationaux (1).

Pourquoi ne puis-je dire la même chose du cabinet des médailles de Paris, là où devraient se trouver réunis tous les types connus de nos monnaies françaises et où tant de vides existent?

A Londres, Vienne, Saint-Pétersbourg, Madrid, en un mot, dans tous les cabinets de l'étranger, les conservateurs suivent une même règle : enrichir avant tout leur collection nationale; en France, je le dis avec peine, trop souvent c'est le contraire qui est fait; ainsi, depuis quelques années au cabinet de France, une seule série s'est véritablement

(1) La magnifique suite de monnaies provençales réunies au cabinet de Marseille se compose aujourd'hui de 3,500 pièces parmi lesquelles 450 en or.

Cette collection a été commencée en 1857 avec la faible allocation de 600 francs par an; plus tard cette somme fut portée à 4,500; en 1863, la municipalité, voyant l'importance que prenait cette série, et sans doute comme témoignage de sa satisfaction envers les directeurs, a porté l'allocation au chiffre annuel de 4,500.

agrandie ; ajoutons que cette série se compose de monnaies arabes et qu'elle serait peut-être mieux placée à Alger qu'à Paris, ville où les numismates orientalistes brillent par leur silence.....

§ 6.

HENRI I^{er} (1031-1060).

✠ ENRICI REGIS (N et R liés), en légende rétrograde et commençant au bas de la pièce; dans le champ, un château fortifié.

Rev. ✠ MVTICONM (MATISCONVM); dans le champ, une croix pattée.

Denier d'argent, poids 4 gr. Pl. XII, n° 4. Collection Gariel.

Ce denier a été trouvé récemment à Lyon, lors des travaux exécutés pour la reconstruction du pont de Tilsit. Le dessin que j'en donne aujourd'hui est destiné à compléter la description faite par M. Robert, dans sa notice sur les monnaies de Mâcon.

Le denier décrit par M. Robert appartient à M. Sauvadet, de Montpellier, qui a refusé d'en laisser prendre le dessin.

Ce procédé, que l'on ne saurait trop flétrir, est indigne d'un véritable amateur ; heureusement, cette façon d'agir se rencontre rarement ; généralement les collectionneurs se font un plaisir, une joie de communiquer ou de publier les monuments précieux qui se trouvent en leur possession ; s'il en était autrement, les collections particulières seraient de véritables fléaux, puisque loin de fournir à la science d'utiles matériaux, elles arrêteraient son essor, en accaparant et en dissimulant à tous les regards ces monuments pré-

cieux qui permettent d'étudier et de reconstituer le passé.

Ceci me rappelle un passage plein d'à-propos, d'un historien célèbre :

« Nous avons conservé avec toutes sortes de respect,
« dit Pline, une harangue de Marius Agrippa, cet homme
« plus que rustique. Ce grand citoyen, étranger à toutes
« les recherches du luxe qui pèse sur nous, demandait au
« nom du peuple romain, dépouillé par les musées parti-
« culiers, que les chefs-d'œuvre des arts : les tableaux,
« les statues, les vases précieux, les merveilles qu'un siècle
« transmet à un autre, comme la plus belle part de son
« héritage, fussent exposés aux regards du public et non
« pas enfouis sans honneur chez les riches amateurs. La
« place véritable des chefs-d'œuvre est sur les places
« publiques, sur les portiques et dans les temples, partout
« où s'arrête le peuple romain : c'est une espèce de
« trahison, de les reléguer dans les maisons de campagne
« où nul ne les regarde... pas même leurs égoïstes
« possesseurs. »

Que l'on s'étonne maintenant, d'après cette manière de penser, des innombrables chefs-d'œuvre laissés par ce peuple roi.

§ 7.

PHILIPPE (1^{er} (1060-1108)).

✠ FILIPVS RX. Dans le champ, figure représentant un O cruciforme cantonné de points.

Rev. ✠ MATISCON. Croix cantonnée de points.

Obole de billon, poids gr. 0.40. Pl. XII, n° 5.

✠ PILIPVS. O cruciforme, comme le précédent.

Rev. ✠ MATISCON. Dans le champ, un S.

Obole billon, poids gr. 0.35, même type que le denier gravé. *Revue française*, 1860. Planche XXI, n° 5.

✠ PIIPVS REX. Type de l'O cruciforme.

Rev. ✠ MATNSCON. Dans le champ, grand S cantonné de deux points.

Denier de cuivre jaune, pièce fausse de l'époque.

Ce type des deniers à l'S, frappé à Mâcon, a beaucoup préoccupé les numismates : Leblanc voyait dans cette lettre l'initiale des Ségusiaves ; DUBY, l'initiale du comte Stephanus. A l'époque où ces deux célèbres numismates écrivaient, l'archéologie était encore dans l'enfance ; les découvertes étaient rares et surtout peu publiées ; il était donc facile de se tromper. Mais l'erreur, permise au siècle dernier où l'on manquait de matériaux numismatiques, ne peut plus l'être aujourd'hui, que la science a de nombreux monuments pour s'éclairer et guider ses recherches. Aussi, voyons-nous avec peine la manie de certains auteurs qui, voulant tout expliquer, donnent des attributions ridicules. C'est ainsi que M. Blanchet, un savant de Lausanne, croit voir un serpent sur nos monnaies de Mâcon.

Les monnaies frappées à Chalon-sur-Saône, aux noms de Lothaire, Robert, Henri I^{er} et Philippe, portent également un B dans le champ de la pièce. (M. Blanchet y voit sans doute le briquet de Bourgogne?) C'est le type uniforme de la monnaie chalonnaise.

Les deniers frappés à Lyon, aux noms de Henri et de

Rodolphe, portent un S ; un denier de Saint-Maurice de Vienne nous montre également un S dans le champ, tandis qu'un autre denier de la même ville, au nom de Thibaut, porte un R.

Il ne faut donc voir dans tous ces deniers à lettres apparentes dans le champ qu'un type appartenant à une contrée ; type adopté par les villes les plus rapprochées, afin de donner un cours plus facile et plus étendu à leurs monnaies. A chaque émission nouvelle, les lettres changeaient sans doute. Ces grandes lettres occupant le champ de la pièce étaient faciles à reconnaître ; le peuple, qui le plus souvent ne pouvait pas lire les légendes, a dû désigner les monnaies par des signes particuliers ; ainsi, les Chalonais devaient rechercher de préférence la monnaie au B, elle leur était familière et ils en connaissaient le titre.

Qu'à l'avenir, ces savants, à l'imagination fertile, pour qui rien ne doit être mystère, recherchent avec plus de soin les types primitifs, ceux, en un mot, ayant servi de prototypes, alors peut-être pourront-ils donner des explications acceptables.

La monnaie à l'S de Saint-Maurice de Vienne est une des plus anciennes (première moitié du x^e siècle) ; elle est d'un titre très-élevé, presque d'argent fin, elle devait donc être très-recherchée et sans aucun doute elle a été copiée.

Si la monnaie que nous avons sous les yeux et dont nous donnons le dessin est réellement celle qui a donné naissance au type des deniers à l'S de Philippe pour Mâcon, ce sera ici véritablement sa place.



Dans la chronologie des archevêques de Vienne, nous trouvons un personnage contemporain de notre denier : Sobon vivait en 946, peut-être est-il le créateur de ce type? Ambitieux, il aurait commencé par placer son initiale sur la monnaie. Cet S, qui semble un acheminement au nom entier, ne tranche pas suffisamment la question et prouve que les demi-mesures ne profitent pas toujours.

César lui-même, le grand ambitieux, nous a laissé dans l'embarras au sujet de certaines de ces monnaies où les uns veulent voir sa tête, d'autres, celles de divinités pour lesquelles César avait posé; ce qu'il y a de certain, c'est que bien peu de ces monnaies nous donnent les véritables traits du conquérant des Gaules.

Pour les amateurs de portraits historiques, Brutus et ses complices ont trop tôt fait justice.

§ 8.

MÉREAUX.

Tous les numismates connaissent les nombreuses publications de M. A. Forgeais sur les plombs historiés, trouvés dans la Seine; beaucoup supposent que Paris a eu seul le privilège de cette imagerie populaire; au moyen âge, toutes les villes avaient de ces plombs historiés dont quelques-uns servaient de monnaies fictives.

M. l'abbé Desnoyer, d'Orléans, possède une collection nombreuse de ces mêmes plombs trouvés dans la Saône, appartenant à Lyon et aux villes environnantes; mes collections en renferment également des villes de Tournus, Pont-de-Vaux, Bourg, Valence, Arles, Clermont, Moulins, etc.

Les plombs malheureusement n'ont pas la propriété de se conserver dans la terre, encore moins à l'humidité, les cours d'eau intarissables seuls ont le privilège de ne pas les détériorer, mais leur séjour prolongé à l'air les décompose de nouveau et les réduit en poussière; ces circonstances expliquent leur rareté dans certaine localité; lorsque le hasard fait rencontrer de ces petits monuments qui ne peuvent plus avoir qu'une durée très-limitée, c'est un devoir de les publier, la gravure seule pouvant en conserver le souvenir: celui dont nous donnons aujourd'hui le dessin (planche, n° 6), a été récemment trouvé sous le pont de Mâcon; d'un côté, il porte un M et un A liés, le revers est uniface; ce plomb, par sa fabrique, doit être contemporain des deux plombs à l'S, publiés par M. Robert.

§ 9.

✠ fleuron, MA (fleuron), CON (fleuron); dans le champ, entre trois fleurons, l'écusson de Mâcon: de gueules à trois annelets d'argent. (Les émaux ne sont pas indiqués.)

Rev. Monogramme du Christ IHS, au-dessous une fleur de lis.

Ce plomb, d'une largeur de 19 millimètres, est de la fin du xvi^e siècle; il ne peut entrer dans la série des méreaux

ni dans celle des monnaies fictives. Nous avons sous les yeux une marque de fabrique ou de douane ; son importance consiste à nous apprendre qu'au xvi^e siècle il existait à Mâcon des fabriques donnant lieu à l'exportation.

§ 10.

JETONS.

Nous avons joint à cette notice et fait graver, planchen^o 7, un jeton qui peut se classer à Mâcon : d'un côté, il porte les armoiries de la famille d'Entragues, de l'autre, en quatre lignes : **JETTON — DE M^r LE — MARQUIS — DENTRAGUES.**

Louis-César de Crémeaux, marquis d'Entragues (terre située en Lyonnais, entrée dans sa famille par le mariage de son trisaïeul avec Isabeau d'Urfé, dame d'Entragues), fut, comme son père et son aïeul, gouverneur de Mâcon, il mourut le 1^{er} septembre 1747. Il est le seul de sa famille qui ait porté le titre de marquis d'Entragues, son père et son aïeul portaient celui de comte de Saint-Trivier, son bisaïeul, celui de baron d'Entragues ; notre personnage eut un fils, appelé le comte d'Entragues. Ce jeton nous paraît donc appartenir à Louis-César, et, par conséquent, se rapporter au Mâconnais, puisque ce personnage occupa des fonctions publiques dans cette province.

§ 11.

La notice publiée par M. Robert, sur les monnaies de Mâcon, et les quelques pages qui précèdent, nous donnent

tout ce qui est connu aujourd'hui sur la série monétaire de cette ville. Nous désirons vivement que de nouvelles découvertes viennent bientôt mettre au jour des pièces non décrites et nous obligent à ajouter encore un supplément à ce travail. D'avance, nous remercions les amateurs qui voudront bien enrichir notre série mâconnaise.

Feu M. Poey-d'Avant, dans son volumineux ouvrage, a bien donné à Mâcon une planche de monnaies FÉODALES; mais, malheureusement, ses descriptions ressemblent un peu trop à celles d'Hérodote..., sous le rapport de l'exactitude; aussi commence-t-on généralement à s'apercevoir qu'elles ne peuvent être prises au sérieux. Cependant l'auteur était de bonne foi, mais chez lui l'imagination dominait la raison, il manquait de méthode, et tant étaient diffuses les notes qu'il prenait, qu'à peine le lendemain, lui-même, pouvait lire ce qu'il avait écrit la veille. De là, ces descriptions de monnaies ne se rapportant pas aux dessins et, plus grande bizarrerie, les dessins ne se rapportant ni aux pièces, ni aux descriptions.

Ainsi, pl. CXXVIII, les n^{os} 1 et 2 sont une seule et même pièce, restée unique et appartenant à M. Lacroix; la description fait double emploi, attendu qu'elle ne mentionne aucune variété; pourtant nous avons deux dessins variés. Même planche, trois deniers de Henri I^{er} sont gravés; il n'existe que deux exemplaires de cette pièce et ils sont complètement identiques. Ces deux monnaies appartenaient aussi à M. Lacroix; l'une est aujourd'hui passée dans la collection de M. Gariel.

Paris, le 5 juin 1866.

J. CHARVET.

